

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les différentes informations relatives à la prochaine rentrée scolaire afin d'accompagner au mieux votre enfant dans cette étape.

Merci de lire avec attention ces différentes informations qui vous permettront de vivre une rentrée sereine avec votre enfant et de noter les dates des différents rendez-vous de l'année.

L'équipe qui vous accueillera et accompagnera vos enfants en 2026-2027 :



Voyages au cœur des sciences

**MATERNELLE**

|    |                                                                |
|----|----------------------------------------------------------------|
| PS | Aude RODRIGUEZ<br><u>ASEM</u> : Sonia ASLANIAN                 |
| MS | Sophie SABATHÉ<br><u>ASEM</u> : Fatima TEZKRAT                 |
| GS | Marie-Christine FULCHIRON<br><u>ASEM</u> : Christelle KAMINSKI |

**PRIMAIRE**

|          |                     |
|----------|---------------------|
| CPb      | Agnès BOIRIVENT     |
| CP/CE1a  | Clémence COMBARET   |
| CE1b     | Marie-Claire ANDRÉ  |
| CE1/CE2c | Florence MAGRIN     |
| CE2b     | Isabelle BARRIOL    |
| CM1a     | Wendy PAYET         |
| CM1/CM2b | Marie-Anne BOUTAHRA |
| CM2a     | Sandrine LABRUYERE  |

**ECOLE**

|                                         |                                                                          |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| ULIS                                    | Géraldine GARNIER<br>Accompagnée de Stéphanie PERROLAZ - AESH collective |
| ESPR<br>(enseignante spécialisée)       | Claire CHAVAGNEUX                                                        |
| Auxiliaire Vie Scolaire et Pétiscolaire | Anais PLASSARD                                                           |

|                                                                  |                                                |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Surveillants<br>Aide en restauration<br>maternelle               | Stéphanie PERROLAZ<br>Salima BENABDESLAM       |
| Prêtre<br>accompagnateur                                         | Marc DEHAUDT sj.                               |
| Adjoint en<br>Pastorale                                          | Medhi MEDJANI                                  |
| Responsable<br>catéchèse/éveil<br>foi<br>Animatrice<br>pastorale | Myriam de VERGNETTE<br><br>Christelle KAMINSKI |



## HORAIRES

Horaires de l'école primaire :

- ✓ 8h15 - 11h45 (accueil dans la cour à partir de 7h45)
- ✓ 13h45 - 16h15 (accueil dans la cour à partir de 13h30)

Accueil des maternelles de 8h00 à 8h45 et de 13h30 à 14h00 dans les classes.

La garderie du soir fonctionne dès le jour de la rentrée.

- ✓ La garderie primaire de 16h30 à 18h00
- ✓ La garderie des maternelles de 16h30 à 18h00
- ✓ **L'étude** se fait dans une salle de classe de 16h30 à 17h15 à partir du lundi 16/09/2026

Attention : Pas d'étude les jours de concertation des enseignantes.

Dernier jour d'étude le vendredi 18/06/2027 !

### Le matin, le portail est ouvert à 7h45

- ✓ Seuls les parents de maternelle seront autorisés à entrer dans l'établissement afin de faire la transition entre la maison et l'école.
- ✓ Une garderie pour les maternelles, dont les deux parents travaillent est possible en BCD de 7h45 à 8h
- ✓ A 8h05, les enfants de cycle 3 sont invités à monter dans leur classe.
- ✓ Le portail sera fermé à 8h45. Merci de respecter cet horaire.

### A 11h45

- ✓ Les élèves seront remis aux parents au niveau du SAS
- ✓ Les élèves mangeant à la cantine sont pris en charge par le personnel de cantine

### L'après-midi, le portail est ouvert à 13h30

- ✓ Une surveillante, à tour de rôle, assurera la sécurité au portail.
- ✓ Seuls les parents de maternelle seront autorisés à entrer dans l'établissement
- ✓ Le portail sera fermé à 14h. Merci de respecter cet horaire.
- ✓ Les enfants de cycle 2 (du CP au CE2) seront invités à monter dans leur classe à 13h35

### A partir de 16h15

- ✓ Les parents de la classe de maternelle peuvent récupérer leurs enfants dans le petit parc (à partir de 16h05)
- ✓ Les élèves de primaire seront remis aux parents au niveau du SAS
- ✓ Début de la garderie à 16h30 - fermeture à 18h précises

## Autorisations de sorties - Personnes autorisées à récupérer les élèves (seulement pour les élèves de maternelle)

Vous trouverez cette année dans le cahier rouge un document à renseigner pour l'année scolaire 2026-2027.

Ce document est à rendre à l'enseignante dès la première semaine de scolarisation.

Pour les élèves de l'élémentaire, merci de signaler par mail à [bcdecole@ismgg.fr](mailto:bcdecole@ismgg.fr) si une personne non habituée à venir chercher votre enfant se présente.



### ACCES A L'ÉTABLISSEMENT

Les visiteurs (parents, accompagnateurs, soignants, etc.) sont priés de se présenter à la loge d'accueil lors des heures de fermeture du portail de l'école.

Aucune personne ne doit s'introduire au sein de l'établissement sans autorisation de la loge d'accueil.

Les enfants doivent être accompagnés par un adulte jusqu'à leur classe en cas d'arrivée au cours de la journée.

Nous rappelons que le **STATIONNEMENT** devant le portail de livraison est interdit et que les places sont réservées aux personnes en situation de handicap

Merci de votre civilité pour respecter le stationnement des véhicules et préserver la sécurité des enfants. Nous vous encourageons à vous garer sur le parking et de marcher quelques minutes pour se rendre à l'école !



### EN RETARD !

Les enfants doivent arriver à l'heure. Chaque retard perturbe la classe !

En cas de retard, un enfant n'est sous la responsabilité de l'école qu'à partir du moment où il est pris en charge par un adulte !

A 16h30, tout enfant non récupéré à l'heure sera confié au périscolaire.



### FREQUENTATION SCOLAIRE

**ABSENCES** : Toute absence prévisible doit être signalée à l'avance. Merci d'envoyer un mail dès que possible à [bcdecole@ismgg.fr](mailto:bcdecole@ismgg.fr) en notant le nom et la classe de l'enfant absent et le motif ou bien en cliquant sur le post-it jaune « **ABSENCE ECOLE** » en page d'accueil d'**ECOLEDIRECTE**.

Un justificatif sera demandé par l'enseignante au retour en classe. (Voir billets d'absences dans cahier rouge).

*Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est obligatoire.*

*Des absences trop fréquentes remettent en cause la réussite scolaire.*

*Au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiées, l'école procède à un signalement pour absentéisme auprès des autorités compétentes. Nous ne cautionnons pas les départs en vacances en dehors du calendrier scolaire donné. Cela pénalise fortement les apprentissages. Nous ne donnerons pas le travail en anticipation.*



### EN CAS DE CONFLIT ENTRE ELEVES

Aucun adulte n'est autorisé à pénétrer dans l'école pour s'adresser directement à un enfant (intrusion). Il n'est pas autorisé à interpeller un enfant au portail. Seules les enseignantes sont autorisées à régler un conflit entre enfants.

Signaler le problème à l'enseignante de votre enfant ou à la directrice, ou demandez-nous des informations ! Si le conflit concerne un temps de cantine ou de périscolaire, merci de vous adresser à Anaïs PLASSARD.



### RESTAURATION SCOLAIRE

Le prix de la demi-pension (repas + surveillance + animation du temps méridien) sera de 6.60€

Pour tous les enfants, la restauration doit être un moment de plaisir et aussi un temps de découverte et d'éducation. Notre prestataire "Mille et un repas" propose le plus possible des produits frais, de saison, provenant principalement de fournisseurs locaux. La démarche « Zéro Gaspil' » permet aux enfants une éducation au respect de la nourriture en luttant contre le gaspillage.

*Un **GOOGLE FORM** sera envoyé le 4/09 aux parents de maternelles pour connaître les jours réguliers de restauration. Pour les primaires, l'inscription se fera chaque matin, en arrivant en classe.*

Les élèves mangeant occasionnellement devront le signaler le matin même à l'enseignante avant 9h. **Attention, pas d'inscription à la cantine après cet horaire.**

Nous attirons votre attention sur le fait que ces tarifs correspondent à l'ensemble de la prestation de la pause méridienne proposée à vos enfants (repas, prise en charge éducative, ...).

Les repas seront facturés chaque fin de mois (votre facture sera disponible, comme chaque facturation, sur la plateforme ECOLEDIRECTE) avant le 5 du mois suivant. Si vous avez opté pour le paiement par prélèvements automatiques, la facture des repas du mois sera ajoutée à l'échéance de la facture de scolarité du 10 du mois suivant. Si vous avez opté pour le paiement par chèque, la facture sera à régler avant le 15 du mois suivant.

## ADMINISTRATIF

### RELATION PARENTS/ENSEIGNANTES



- L'équipe enseignante est disponible pour parler des réussites et difficultés de votre enfant. Des rendez-vous vous seront proposés dans le courant de l'année. N'hésitez pas à prendre rendez-vous dès que vous en sentez l'utilité.
- **Prise de rendez-vous avec le chef d'établissement via ECOLEDIRECTE ou le standard**

- **Cahier de liaison (ou cahier rouge)** : C'est le lien entre la famille et l'école. Vous devez le regarder régulièrement et signer les circulaires : votre signature est la preuve que le message a bien été lu. Merci de conserver les circulaires à la maison. Vous êtes invités à y ajouter :

- Les demandes de rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice.
- Les changements de coordonnées
- Toute information que vous jugerez utile de faire savoir à l'enseignante.

Nous vous invitons à privilégier un mot écrit plutôt que de donner des informations rapidement à l'oral au portail, elles risqueraient d'être oubliées.

**En cas d'absence ou de retard et informations cantines et périscolaires**, merci de prévenir Anaïs PLASSARD à l'adresse [bcdecole@ismgg.fr](mailto:bcdecole@ismgg.fr). Ce mail sera ensuite transféré vers les personnes concernées.

⇒ Au retour de l'enfant, vous devrez compléter un billet rose et le donner à l'enseignante.

- **ECOLEDIRECTE** [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com)

La connexion à EcoleDirecte vous permet de suivre la facturation ainsi que les informations importantes de l'établissement. Pensez à consulter régulièrement vos messages sur EcoleDirecte.

- **Réseaux sociaux / site internet**

- Abonnez-vous et suivez-nous sur nos réseaux sociaux Facebook ou Instagram
- Pour tout information plus global Institution, vous pouvez vous rendre sur notre site [www.ismgg.fr](http://www.ismgg.fr)

## INFORMATIONS DIVERSES



### ACTIVITES SPORTIVES

Pendant l'année, votre enfant pratiquera des activités sportives dans le cadre de l'enseignement scolaire. Selon les jours fixés par l'enseignante, il conviendra d'habiller les enfants en conséquence (baskets, tenue sportive, casquette et bouteille d'eau). Un certificat médical sera exigé pour toute dispense sportive.



### PARASITES

Aucune école n'est à l'abri des poux ! Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie...

Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.



## ANNIVERSAIRE

Les anniversaires sont fêtés chaque mois. Chaque enseignante vous en expliquera les modalités. Nous recommandons de cuisiner des gâteaux le plus simple possible (cela nous facilite le partage et il y a moins de gaspillage).

## VETEMENTS

Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant.



## OBJETS PERSONNELS

Les enseignantes et le personnel de service ne peuvent être tenus pour responsables de la perte ou de la détérioration d'objets personnels (bijoux, jouets...) apportés à l'école. Dans le règlement intérieur il est spécifié **qu'aucun jeu ou gadget ne doit être apporté à l'école.**



## LIVRES SCOLAIRES ET PHOTOCOPIES

Un paquet de livres sera prêté à chaque élève du primaire.

La somme de 10 € sera facturée avec la scolarité de l'année (comprenant les photocopies pour les maternelles et primaires).

Pour les élèves de CP, le livre de lecture TAOKI sera fourni aux élèves en début d'année, ils le garderont en fin d'année scolaire. Il sera facturé aux familles (13 €).

Un manuel d'étude de la langue (BLED) sera remis aux élèves de CM1 qu'ils garderont en fin d'année scolaire, il sera facturé aux familles (10 €) et utilisé la 2<sup>ème</sup> année de CM2.

## FOURNITURES SCOLAIRES

Les fournitures de base (cahiers, papiers, peinture et autres) seront à disposition de tous les élèves (maternelle, primaire) tout le long de l'année. Une somme forfaitaire moyenne (23 €) sera facturée avec la scolarité de l'année.

Pour les autres fournitures plus « personnelles », chaque élève devra les apporter pour la rentrée en fonction du niveau de classe correspondant.



## GOBELET EN CLASSE

Dans un souci écologique, un gobelet personnalisé aux couleurs de l'école Sainte-Marie sera remis à chaque nouvel élève en début d'année et qui servira pour les goûters et les anniversaires (facturé 1 € aux familles).





## ETUDE

### **Du lundi au vendredi - du CE1 au CM2 de 16h30 à 17h15**

Il s'agit d'une aide aux devoirs dispensée par des enseignantes volontaires tous les soirs, pour les élèves inscrits **du CE1 au CM2**. Un Google Form vous sera envoyé début septembre.

L'inscription est fixée par trimestre. Elle débutera le lundi 14 septembre 2026 pour se terminer le vendredi 18 juin 2027. Seul un mail des parents à la fin du trimestre peut annuler l'inscription pour le trimestre suivant.

**Attention : pas d'étude les jours de concertation des enseignantes** (dates fournies à la rentrée)

Veuillez trouver ci-dessous les tarifs pour l'année scolaire 2026-2027 :

- Forfait trimestre 115 €
- 84 € pour le 2<sup>nd</sup> enfant et les suivants

Les élèves peuvent rester à la garderie à l'issue de l'étude jusqu'à 18h00 (sans coût supplémentaire).

## GARDERIE MATERNELLE et PRIMAIRE



Un Google Form vous sera envoyé début septembre pour choisir deux options, une inscription au forfait ou à l'occasionnel.

Veuillez trouver ci-dessous les tarifs pour l'année scolaire 2026-2027 :

- Forfait trimestre 91€
- 65 € pour le 2<sup>nd</sup> enfant et les suivants
- Occasionnellement : 2,92 €/soir (quelle que soit la durée)

La garderie du matin pour les maternelles avant 8h00 est exclusivement réservée aux enfants dont les 2 responsables légaux travaillent (merci de donner dès la première semaine des justificatifs de travail)

**Attention** : une pénalité de 10 € sera appliquée aux parents se présentant **après 18h00** pour récupérer leur enfant au périscolaire (enfants conduits à la loge de l'établissement)

Les garderies fonctionneront dès le **mardi 1er septembre 2026 pour se terminer le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2027 (dernier jour d'école)**.



## LES DISPOSITIFS D'AIDE et DE REMEDIATION

**Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)** : Les élèves rencontrant des difficultés scolaires bénéficieront, avec l'accord des parents, d'une aide personnalisée, dispensée par les enseignantes, 1 heure/semaine en dehors des heures scolaires (soit le lundi soir après 16h30, soit le jeudi entre 12h30 et 13h30).

**Attention** : une fois l'accord des parents donné, la participation aux APC est obligatoire. Ces APC peuvent concerner aussi un projet de classe mené par l'enseignante ou des ateliers pour développer des compétences.

**Une fois l'APC effectué, si l'enfant n'est pas récupéré, la garderie vous sera facturée** (pour les APC après 16h30).

**Les Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE)** : Les élèves en difficulté scolaire pourront également, pour une période donnée, bénéficier d'un PPRE mis en place

par l'enseignante pour aider à développer les compétences de l'enfant (aménagements pédagogiques en classe, travail spécifique, rythme plus léger...).

**L'enseignement spécialisé :** l'enseignante du réseau d'aide DDEC 42 intervient sur plusieurs écoles, dont Sainte-Marie, pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et pour accompagner l'équipe enseignante (personne ressource) si nécessaire.

### **LA PASTORALE A L'ECOLE**



A l'école Sainte-Marie, le projet pastoral est porté par l'ensemble de la communauté éducative. Il vise à permettre à chaque enfant de développer tout son être. C'est pourquoi, les enseignantes proposent dans chaque classe, un éveil culturel religieux. Tout au long de l'année les enfants vivent des projets communs pendant le temps de l'Avent et du Carême, en lien avec le thème pédagogique.

Une trace écrite laissée dans le cahier « A la rencontre de... » permet des échanges réguliers en famille.

⇒ **Les grandes propositions :**

#### **Mardi Youpi**

Une fois par période, en lien avec le thème pédagogique de l'année, les enfants assistent à une représentation théâtrale et musicale. L'objectif de ces mini-spectacles est de permettre aux enfants de réfléchir à des thèmes liés à des valeurs citoyennes. Chaque représentation est suivie d'un travail en classe.

#### **Parcours catéchétiques**

Pour ceux qui le souhaitent, nous proposons une rencontre catéchétique ou d'éveil à la foi, de la GS au CM2, chaque semaine, le mardi de 16h30 à 17h30. Inscription via une circulaire communiquée à la rentrée.

#### **Préparation aux sacrements**

La préparation aux sacrements du Baptême et de Première Communion est proposée sur la paroisse.

#### **Servants d'autel**

A partir du CE1, garçons et filles sont invités, s'ils le souhaitent, à participer au service de l'autel durant les messes.





## LIGNE DE VETEMENTS ISMGG

Lien : [COMMANDE SWEAT ISMGG](#)

# COMMANDEZ VOTRE SWEAT ISMGG DÈS MAINTENANT !

RENTRÉE 2026 - 2027

1. Commandez maintenant
2. Réception des sweats début octobre
3. Facturation sur vos cotisations d'octobre



Une école qui me fait grandir !



Nous serons très heureux d'accueillir votre enfant **mardi 1er septembre 2026 à partir de 8h00 pour cette nouvelle année scolaire !** Merci de vous référer à la circulaire de rentrée pour les modalités de rentrée.

En vous souhaitant de très belles vacances reposantes et enrichissantes.  
Recevez, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

**Caroline TARRERIAS**, Chef d'établissement du 1<sup>er</sup> degré

**AGENDA**

## RÉUNIONS A NOTER DANS VOS AGENDAS

- ❖ **Mardi 8 septembre à 18h dans la classe de votre enfant : CPb - CP/CE1a**
- ❖ **Jeudi 10 septembre à 18h au parloir puis dans la classe de votre enfant : CE1b - CE1/CE2c et CE2b**
- ❖ **Jeudi 17 septembre 18h au parloir puis dans la classe de votre enfant : CM1a-CM1b/CM2b et CM2**
- ❖ **Mardi 22 septembre à 18h dans la classe de votre enfant : Maternelles**
- ❖ **Jeudi 8 octobre : Cross des CM2/6ème**
- ❖ **Mardi 3 novembre à 18h : Conseils des parents de l'école**
- ❖ **Vendredi 27 novembre : Téléthron**
- ❖ **Mardi 8 décembre : Fête de l'Institution (pas de garderie, ni d'étude ce jour-là)**
- ❖ **Lundi 4 janvier 2027 (pas de cours ce jour-là) : Journée des communautés éducatives**
- ❖ **Vendredi 2 avril : Mini 6<sup>ème</sup>**
- ❖ **Mardi 1 juin à 18h : Conseils des parents de l'école**
- ❖ **Vendredi 25 juin 2026 : Fête de l'école**

❖ **FIN DES COURS LE JEUDI 1er JUILLET**

## VACANCES SCOLAIRES

L'Académie de Lyon se trouve en **Zone A**

### **CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE**

| Vacances                    | Date de fin des cours              | Date de reprise  |
|-----------------------------|------------------------------------|------------------|
| Rentrée scolaire des élèves | Mardi 1er septembre 2026           |                  |
| Vacances de la Toussaint    | Samedi 17 octobre                  | Lundi 2 novembre |
| Vacances de Noël            | Samedi 19 décembre                 | Mardi 5 janvier  |
| Vacances d'hiver            | Samedi 13 février                  | Lundi 1er mars   |
| Vacances de printemps       | Samedi 10 avril                    | Lundi 26 avril   |
| Sortie des élèves           | Fin des cours le jeudi 1er juillet |                  |

**Pont de l'Ascension :** Mardi 4 mai au soir au Lundi 10 mai 2027 au matin

**Jours fériés :** Lundi 24 mai (Lundi de Pentecôte)

**Fin des cours :** Jeudi 1er juillet

### Attention dates exceptionnelles :

- **Samedi 21 novembre : PORTES OUVERTES DE L'ETABLISSEMENT**
- **Lundi 4 janvier 2027 :** Journée des communautés éducatives (pas de cours pour les élèves)
- **Vendredi 2 juillet :** Journée des communautés éducatives (pas de cours pour les élèves)